

Propositions de Réflexions et de Travail suite au Débat Public sur le Projet A31bis

L'ATPCV (Association du Toulinois pour la Préservation du Cadre de Vie) prend acte du rapport d'expertise complémentaire.

L'ATPCV souligne le rôle prédominant des intervenants lors des débats publics sur le projet de l'A31bis et la qualité dans le déroulement de ces débats.

Elle tient à rappeler sa détermination pour la préservation du cadre de vie du Toulinois. L'action et les interrogations de l'ATPCV lancées en directions des élus locaux ont permis de créer une cohérence plus en phase avec les préoccupations et les attentes des habitants concernés par ce projet.

Nous mesurons le chemin parcouru ensemble. Une évolution significative a transformé les discours de chacun. Cela a permis de construire des convergences, de constater que les individus, les associations, les élus, peuvent travailler ensemble. Les associations et l'ATPCV font bouger les lignes ; ce que l'on croyait graver dans le marbre par la DREAL n'est pas paroles d'évangiles. C'est cela la force associative, une force citoyenne libérée de toutes contraintes.

L'ATPCV fait remarquer avec force que les arguments de l'expertise complémentaire montrent l'incohérence du projet A31bis :

- un barreau payant ne se justifie pas dans l'immédiat, le constat est que le trafic est stable depuis une dizaine d'années, ce qui remet en cause les projections de la DREAL et met en relief la loi sur les engagements états/concessions
- l'augmentation des voies favorise l'augmentation du trafic ainsi que la délocalisation habitat/travail des populations
- le barreau GYE/DIEULOURD ne résout pas le problème de bouchons aux entrées de NANCY
- Enfin, certaines réalisations à 2x3 voies sur l'existant sont réalisables

Ce rapport tranche avec les propos de la DREAL qui se voulait indétrônable sur ses conceptions, à tel point que l'édifice de la DREAL s'écroule.

Nous avons raison, les associations, les citoyens, les élus, d'être présents aux débats publics, de poser des questions, de proposer des solutions, de combattre un projet incohérent. En cela la qualité de l'organisation de la commission du débat public doit être saluée et nous remercions son président et tous les membres de l'équipe qui nous ont permis à travers cette expertise d'avoir des arguments contradictoires.

Cela étant, n'oublions pas l'orientation et la finalité du projet A31bis :

- création d'une autoroute A31bis
- création d'un barreau Gye/Dieulourd
- avec pour le financement une offre à la concession

Il est bon de rappeler que dans son rapport l'expertise complémentaire réaffirme l'orientation de ces principes mais pour des raisons pratiques les diffère dans le temps

Le schéma ne change pas et l'orientation du choix politique reste le même :

- le choix de l'économie carbone prend le pas sur les alternatives de demain,
- le choix demeure d'une autoroute concédée

L'ATPCV considère que l'expertise a produit des effets positifs qui vont dans le sens de nos arguments et qui valide la demande d'explorer d'autres champs que ce que propose le maître d'ouvrage à la demande du donneur d'ordre.

Les débats font ressortir avec force et raison les attentes de la population et des élus.

Aucune des solutions apportées ne répondent aux difficultés présentes et à venir, aucune des réponses faites par la DREAL ne satisfait la population.

Les propositions du donneur d'ordre et l'orientation du maître d'ouvrage ne répondent pas aux aspirations légitimes des populations ni aux enjeux d'aujourd'hui :

- Stopper la pollution atmosphérique générée par le tout carbone
- Stopper les surcoûts financiers induits par les maladies causées par cette pollution
- Stopper la spéculation financière des autoroutes concédées qui ne répondent pas une gestion saine de l'aménagement du territoire
- Stopper le bitumage monstrueux des terres agricoles

La Lorraine, la France ont des atouts technologiques qui sont porteurs d'emplois pour peu que la volonté politique le fasse savoir pour :

- développer les énergies solaires pour le transport, pour le chauffage,
- développer la production des équipements Rail/Autos- Rail/PL- Rail/Passagers en alternance avec la route
 - favoriser l'économie locale dans le domaine des besoins alimentaires en achetant aux agriculteurs du cru , en favorisant les PME par des aides locales et en encourageant les collectivités à privilégier des contrats régionaux, cela diminuerait la pollution carbone et redynamiserait un secteur d'emplois

- Concourir à limiter la pollution atmosphérique réduirait considérablement nos dépenses de santé qui représentent plusieurs dizaines de milliard d'euros dans le budget de la France.

Des solutions existent, d'autres alternatives sont à construire. Redonner le rêve, ce n'est pas se réveiller à côté d'une autoroute la bouche pâteuse et les poumons encombrés de particules fines

Chacun a le droit de rêver de vivre dans un monde plus respirable et tout le monde a la responsabilité de rappeler à nos élus leur participation à la réalisation ou non du vivre ensemble dans un monde moins pollué.

Ainsi nous concluons :

L'ATPCV reste vigilante sur le projet de l'A31bis.

L'ATPCV continue d'intervenir pour préserver le cadre de vie du Toulinois

L'ATPCV travaillera à rassembler les bonnes volontés contre les pollutions et les gâchis qui en résultent,

L'ATPCV prend acte de l'initiative du Président de la République d'organiser une conférence internationale à Paris sur le réchauffement climatique

Nous attendons des actes forts de la part de ce gouvernement, des orientations qui se concrétisent par des faits dans l'action politique

L'ATPCV se veut force de propositions citoyennes.

L'ATPCV entend apporter sa contribution à l'élaboration de recherches alternatives sur les réponses à apporter aux problèmes que soulève la pollution.

L'ATPCV ne se prive pas de travailler avec d'autres partenaires et garde sa pleine autonomie de fonctionnement.

Afin de trouver des réponses rapides aux difficultés rencontrées par les usagers de l'A31 et plus particulièrement aux personnes qui se déplacent dans le bassin du Grand Nancy et de sa banlieue proche, l'ATPCV fait des propositions suite à l'expertise du Barreau Dieulourd/Gye,

Nos propositions :

- ✓ utiliser l'enveloppe budgétaire prévue pour le barreau Toul-Dieulouard (500 millions d'euros) d'abord financer les alternatives de transports (rail (dont frêt et ferroutage), voie d'eau, transports collectifs, covoiturage) puis pour améliorer l'existant et notamment :
 - ◆ *faciliter les entrées dans Nancy en développant une gestion dynamique des flux en amont.*
 - ◆ *Aménager des aires de stationnement en phase avec le covoiturage, avec embauche de personnels pour l'entretien.*
 - ◆ *Mettre en place un PC de circulation chargé de contrôler l'ensemble de l'A 31 et réguler les flux*
 - ◆ *renforcer les contrôle des conditions de circulation, des PL en particulier (vitesse, distances de sécurité, interdiction de doubler, temps de conduite)*
 - ◆ *rénover les bassins de rétention pour une collecte et un traitement des eaux usées conformes à la réglementation.*
 - ◆ *Engager des travaux d'insonorisation répondant aux normes en vigueur*
- ✓ Rechercher fermement une harmonisation fiscale et tarifaire (péages, prix des carburants, ...) avec les pays frontaliers
- ✓ harmoniser vers le haut le droit du travail et les lois environnementales pour éviter le dumping social
- ✓ instituer une taxe d'utilisation des infrastructures routières (écotaxe)
- ✓ Instaurer des tarifs réduits pour les transports en communs afin de faciliter les trajets domicile-travail
- ✓ encourager les entreprises à organiser le travail pour que les salarié(e)s puissent utiliser les transports en commun (horaires de travail compatibles)
- ✓ généraliser l'expérimentation de régulation dynamique de la vitesse sur l'A 31 (Myrabel) à toutes les sections posant problème et interdire la circulation des PL aux heures de pointe avec construction de parkings de stockage.
- ✓ ouvrir à 2X3 voies la montée Maxeville/Champ le Boeuf au droit de Nancy, comme préconisé par l'expertise complémentaire.